

Audience avec la direction de l'ESPE

Lundi 9 octobre 2017

Représentants de la direction de l'ESPE : Monsieur DANA

Organisations syndicales présentes : SE-UNSA, FSU, SGEN-CFDT, Force Ouvrière, CGT Education.

Organisation syndicale absente : SUD Education.



1/ Point sur les conditions générales de la rentrée :

- Une première rentrée après la fusion avec l'Université Clermont Auvergne :

Malgré le manque d'habitudes compréhensible suite à cette fusion, la direction de l'ESPE se réjouit du bon déroulement d'ensemble de la rentrée. Les procédures d'inscriptions informatisées ont été notamment une réussite et la direction tient à féliciter l'ensemble des personnels administratifs de l'ESPE.

- Une première rentrée pour la nouvelle offre de formation de l'ESPE Clermont-Auvergne :

La nouvelle offre a été déposée et cadrera les formations pour la période 2017 – 2021.

Pour les Masters MEEF 1^{er} et 2^{ème} degrés, de nouveaux dispositifs intègrent les formations proposées afin de répondre aux attentes des étudiants, très souvent relayées par le SE-UNSA :

- **Un besoin de formations plus proches de la réalité pratique du métier,**
- **Un besoin de formations permettant le développement de gestes professionnels,**
- **Un besoin de formations qui tiennent compte du vécu antérieur des étudiants.**

En MASTER MEEF 1^{er} degré, la nouvelle maquette présente :

- **Un nouveau dispositif offrant un regard croisé entre un didacticien (spécialiste de l'enseignement d'une discipline) et un pédagogue (PEMF, enseignant de l'ESPE...) pour analyser, avec les étudiants, leurs gestes professionnels.**

Le SE-UNSA ne peut que saluer ce nouveau dispositif qui devrait être une première réponse aux besoins exprimés par les étudiants d'une formation universitaire qui ne stagne pas uniquement dans le théorique et s'approche au plus près de l'enseignement réel en classe.

- **Des modules de formation dédiés au fonctionnement du cycle 3 à l'école et au collège.** En effet, les nouveaux programmes de 2016 ont instauré un cycle 3 d'enseignements débutant à l'école primaire et se concluant en classe de sixième. L'idée de ces modules serait de réunir les étudiants des MASTER 1^{er} et 2nd degré pour qu'ils puissent élaborer ensemble des actions innovantes répondant à cette problématique. Cependant, la direction de l'ESPE a avoué être confrontée à des problèmes organisationnels : il est difficile de réunir les étudiants concernés sur un même créneau et dans un même lieu. En effet, les FSE 1^{er} degré sont éclatés sur 4 départements et présents qu'en début ou en fin de semaine à l'ESPE (binôme de FSE clermontois) tandis que ceux du 2nd degré ne sont présents que le jeudi à l'ESPE de Chamalières.

Le SE-UNSA, qui réunit indistinctement les enseignants du 1^{er} et du 2nd degré au sein d'un seul syndicat, ne peut que saluer la volonté de l'ESPE d'encourager le développement d'un véritable cycle 3 et espère que les soucis organisationnels (qui se posent également pour les tentatives développées par les enseignants titulaires) soient rapidement dépassés.

En master MEEF 2nd degré, la nouvelle maquette :

- **Un module de formation sur l'usage de sa voix, dans le cadre professionnel, proposé à l'ensemble des FSE, lors du premier semestre.**

Le SE-UNSA salue cette initiative mais regrette que cette formation ne soit pas également proposée aux FSE du 1^{er} degré.

- **Une seconde innovation repose sur le module « Actualité du système éducatif » :** il s'agira pour les étudiants et les formateurs de se saisir d'un thème d'actualité pour construire une réflexion pédagogique collective et élaborer des projets au sein d'un établissement.

Généralités sur le master MEEF :

- Comme le SE-UNSA, la direction de l'ESPE a constaté la forte augmentation du taux de FSE en reconversion suite à une première expérience professionnelle. L'ESPE nous a informé qu'une réflexion nationale était en cours pour élaborer une offre de formation plus adaptée à ce nouveau public.

Le SE-UNSA rappelle qu'il lui semble essentiel que la formation à l'ESPE tienne compte des expériences antérieures des FSE pour être le plus adaptée possible à leurs besoins.

2/ Questions diverses :

- a. Les organisations syndicales ont interrogé la direction de l'ESPE sur le point inquiétant des formations 2nd degré qui ne sont plus prises en charge dans l'académie. En effet, des FSE d'éducation artistique et musicale sont obligés de se rendre à l'ESPE de Saint-Etienne, dans le cadre de leur formation universitaire. Le SE-UNSA souhaitait s'enquérir des conditions particulières qui avaient été mises en place pour l'accompagnement des stagiaires concernés. En effet, cela implique pour ces collègues des difficultés logistiques (hébergement, déplacements...) qui viennent s'ajouter aux difficultés rencontrées par les stagiaires habituellement.

Réponse de l'ESPE : ces FSE ne sont pas inscrits à l'ESPE de Chamalières qui n'est donc pas en responsabilité de leur formation. En revanche, une convention est actée entre les deux ESPE concernées pour le tutorat et l'accompagnement des collègues, en établissement.

- b. **Les organisations syndicales ont renouvelé leur demande que les étudiants en M2B MEEF puissent avoir accès à plus de stages en établissement/école.** La direction de l'ESPE a répondu que les difficultés émanaient du rectorat ou des DSDEN concernées. En effet, la mise en place de stages suppose de défrayer financièrement les tuteurs d'accueil.



c. Suite aux nombreuses interventions du SE-UNSA, la direction de l'ESPE est revenue sur sa position et a libéré les FSE 1^{er} degré pendant les vacances d'automne.

Si le SE-UNSA est heureux d'avoir obtenu satisfaction sur ce point, il réitère sa demande pour que soit aussi libéré le temps des vacances d'hiver car cela n'est pas encore acté.

d. Stage à l'étranger : le SE-UNSA a fait remonter le cas des étudiants en M2 MEEF n'ayant pas pu avoir accès à des stages à l'étranger (USA et Belgique) et a demandé qu'une solution soit trouvée pour donner satisfaction à tous les étudiants. La direction de l'ESPE s'est engagée à mener une réflexion sur ce point.

- e. **Le SE-UNSA a réclamé qu'une vigilance particulière soit accordée aux étudiants de M2 MEEF n'ayant pas encore réussi le concours. En effet, nous avons recueilli de nombreux témoignages d'étudiants ayant le sentiment de ne pas être considérés en comparaison des étudiants ayant réussi le concours. La direction de l'ESPE s'est engagée à être vigilante sur ce point en développant des accompagnements particuliers pour eux.**

- f. Le SE-UNSA a fait remonter la demande de voir enfin des poubelles « Tri Sélectif » à l'ESPE. La direction a convenu que cela devrait être le cas et s'engage à remédier à ce point.

3/ Point sur l'accueil des organisations syndicales au sein de l'ESPE Chamalières :

Ayant le sentiment que la présence des organisations syndicales était de moins en moins souhaitée par la direction de l'ESPE, l'ensemble des organisations a souhaité des éclaircissements. Notamment, les organisations ont rappelé que l'information syndicale était un droit pour les personnels de l'ESPE ainsi que pour les stagiaires en formation à l'ESPE.

Notre organisation regrette notamment que les syndicats ne soient plus présents lors des ateliers de rentrée des stagiaires et des master 1^{ère} année. La direction de l'ESPE a justifié sa position en mettant en avant la volonté de ne plus mettre en concurrence les syndicats et les associations « partenaires de l'école » dans le choix des ateliers proposés aux stagiaires et étudiants.

Soucieux d'être force de proposition, le SE-UNSA a proposé qu'une rotation soit instaurée entre les syndicats et « les partenaires de l'école », entre présence à l'atelier de rentrée et présence à un atelier dans le courant du mois de septembre. La direction de l'ESPE a refusé cette option.

- Le SE-UNSA 1^{er} degré regrette également que le nombre de permanences qui lui est alloué pour l'année 2017/2018 ait été divisé par deux. Pour rappel, l'ESPE n'a pas donné d'informations aux organisations syndicales sur le nombre de vœux qu'elles pouvaient formuler avant de recueillir leurs besoins. Le SE-UNSA 1^{er} degré avait donc formulé 10 vœux de permanences soit 1 permanence par mois. La diminution de nombre de permanences a été justifiée, par la direction de l'ESPE, en signalant que le nombre de créneaux alloués correspondait au nombre de créneaux voulus, en moyenne, par les syndicats.

Notre point de vue : « Les autres syndicats ne souhaitent pas être présents aux côtés des étudiants et personnels de l'ESPE : c'est leur droit. Le SE-UNSA souhaite être présent pour être utile : c'est son droit. »

C'est dans ce contexte que, cette année, nos permanences se dérouleront aux dates suivantes :

Enseignants et étudiants inscrits dans un cursus du 1^{er} degré :

Vendredi 13 octobre 2017 (Salle A008)

Vendredi 8 décembre 2017 (Salle A008)

Mardi 27 février 2018 (Salle A008)

Mardi 24 avril 2018 (Salle A001)

Mardi 29 mai 2018 (Salle A008)

Enseignants et étudiants inscrits dans un cursus du 2nd degré :

Jeudi 19 octobre (Salle A008)

Jeudi 16 novembre (Salle A008)

Jeudi 7 décembre (Salle A008)

Jeudi 15 mars (Salle A008)

Jeudi 29 mars (Salle A008)

se-unsa.org

Ma formation

**je m'en
occupe !**

